

LA GAZETTE

de

ST MANDE SUR BREDOIRE

N° 12



INFOS ST MANDÉ

2012 / 2013

Le mot du maire

*Déjà un an passé....fidèle au rendez vous je suis votre bulletin n° 12 et je viens à mon tour vous raconter la vie de notre Commune pour 2013 !
J'espère vous apporter un peu de distraction et d'information...*

Nous parlions l'an passé qu'il était indispensable de mettre l'accent sur la solidarité et la mutualisation de nos moyens, je crois que c'est chose faite !

Je pense tout particulièrement à notre association de « forçats » pour mettre nos chemins en état, à l'organisation de diverses manifestations : départ en retraite de Françoise, journée du patrimoine, printemps des poètes, nuit romane, film souvenir tout ça grâce à nos passionnés.

Les projets ont suivi leurs cours, pas aussi vite que nous le souhaiterions certes et d'autres ont vu le jour.

Je remercie l' Equipe Municipale pour sa disponibilité, son soutien et son humanisme.

Je remercie le Personnel pour sa précieuse collaboration et le travail accompli, toujours à votre écoute et à votre service.

Bienvenue à Sandra et Cynthia et au revoir Françoise (merci pour ton aide à l'élaboration de ce bulletin).

Bravo et merci à vous tous !

La nouvelle année 2014 va voir l'arrivée de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge et la fin de la Communauté de Communes d'Aulnay.

Cette nouvelle structure va devenir notre territoire de demain et sera ce que nous ferons !

Que 2014 vous apporte à tous la santé et la joie de pouvoir profiter des petits bonheurs simples de la vie !

*Rendez vous autour de la brioche le **18 janvier 2014 à 15h** où vous pourrez voir ou revoir le film « mon village à 60 ans ».*

Annie PEROCHON



DEMOGRAPHIE 2012

Naissances

ARNOUX Thibault Sébastien né à *St Jean d'Angely* le 5 octobre 2012
DUPUIS Ethan Cameron Jordan né à *Niort* le 24 octobre 2012

Mariages

BENOIST Damien
BURET Virginie le 21 juillet 2012

Décès

ORTHUON Jean le 5 mars 2012
CONAN Simone veuve *BOURREAU* le 22 mars 2012
CARMAGNOL Georgette le 27 mai 2012
GAILLOU Jean-Claude le 11 août 2012
RICHARD Odette veuve *COUTURIER* le 3 septembre 2012
PELARD Brigitte épouse *LE HAY* le 5 octobre 20

LE RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014

Cette année le recensement de la population de la commune aura lieu :

Du 16 janvier au 15 février 2014

L'agent recenseur recruté pour effectuer cette mission est

Madame TOKARSKY Cynthia



Merci de lui réserver un bon accueil !!!

1 - LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Vous trouverez, au dos, toutes les informations pour connaître la marche à suivre.

Le recensement se déroule :
Dans les communes de moins de 10 000 habitants :

- jusqu'au samedi 15 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane,
- jusqu'au samedi 1^{er} mars à La Réunion.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus :

- jusqu'au samedi 22 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane,
- jusqu'au samedi 8 mars à La Réunion.

Prochaine visite de l'agent recenseur

2 - CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

1. UN AGENT RECENSEUR RECRUTÉ PAR VOTRE MAIRIE SE PRÉSENTE CHEZ VOUS

Il vous remet :

- Une feuille de logement
- Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

2. VOUS REMPLISSEZ LES QUESTIONNAIRES

L'agent recenseur est là pour vous aider si vous avez des questions.

3. L'AGENT RECENSEUR VIENT LES RÉCUPÉRER

Quelques jours plus tard, au moment convenu lors de sa première visite, l'agent passe à votre domicile.

Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez :

- Confier vos questionnaires remplis, dans une enveloppe, à quelqu'un qui les remettra pour vous à l'agent recenseur.
- Renvoyer directement les questionnaires à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee de votre région.

4. POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr



La feuille de logement permet de recueillir des informations sur votre habitation (type, surface, année de construction...).



Le bulletin individuel permet de recueillir des informations sur la situation personnelle (sexe, âge, emploi, statut matrimonial...) de chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

INFOS PRATIQUES

AIDER 17 : Portage repas à domicile

Adresse : Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES

Tél : 05/46/97/50/88 <http://www.groupepsa.com>

ADMR (aide à domicile pour les familles et les personnes de plus de 60 ans, atelier féminin) : service famille Coordinatrice 06/85/18/75/09 -Service ADMR N° AZUR 0810 600 448

Courrier : Fédération Dép des Associations ADMR -24 Av Salvador Allende BP 504 17119 SAINTES

ASSISTANTES SOCIALES :

à la Maison de la Santé

Artisanale de l'Ormeau 17470 AULNAY

à la Maison de la Santé

17510 NÉRÉ

Mme Laure MERCERON (Régime général)

le mercredi de 9 h à 16 h 30 sur rendez vous

Tél : 05/46/26/29/41

le 1^{er} et 4^{ème} mardi de 10 h à 12 h

Tél 05/46/26/29/41

Mme Lucie MARTINEAU (MSA)

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16 sur rendez-vous

Tél : 05/46/58/53/84

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Tél 05/46/33/16/20 du lundi au vendredi 9 h à 12h – 14 h à 17 h

Fermé mardi après-midi

PRÉSENCE VERTE : téléassistance

Fief Montlouis 17106 SAINTES

Tél 05/46/97/50/88

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY

TRESOR PUBLIC :

Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY - Permanence tous les jeudis

Au 1^{er} janvier 2014 la Trésorerie sera à MATHA

BANQUE ALIMENTAIRE :

Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours

Tél : 05/46/33/10/02 mairie

Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

URGENCES :

La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.

RÉSEAU RELANSE

Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Philippe MAILLARD, assistant de santé

☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : www.relance.org

CLIC (Centre Local d'information et de Coordination

Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus

Point d'accueil à votre disposition pour toutes questions de vie quotidienne

Gratuit et Confidentiel

Tél 05/46/26/29/65

Permanence libre les vendredis 9h-12h et 14h-17h à Saint-Jean d'Angély et sur rendez-vous au plus près de chez vous la 3ème semaine du mois.

Permanences Maisons de Santé AULNAY et NÉRÉ (renseignements en mairie)

TRANSPORT A LA DEMANDE

Les Mouettes,

CANTON DE AULNAY-DE-SAINTONGE

Pour aller à **Saint-Jean d'Angély**, à **Aulnay-de-Saintonge** ou à **Néré** faire le marché, consulter le médecin, rendre visite à des amis...

C'est simple, avec le **TaxiMouettes** !

Réservez, nous venons vous chercher à votre domicile !

Information et réservation au 0811 36 17 17

Vous habitez à : (1)	Vous allez à :	Quels jours ?	A quelle heure ?	
			Arrivée à destination	Départ vers votre domicile
Aulnay, Blanzay-sur-Boutonne, Cherbonnières, Chives, Contre, Dampierre-sur-Boutonne, Fontaine-Chalendray, La Villedieu, Le Gicq, Les Eduts, Loire-sur-Nie, Néré, Nuaille Sur Boutonne, Paille, Romazières, Saleignes, Seigne, Saint-Georges-de-Longuepierre, Saint-Mande-sur Brédoire, Saint-Martin-de-Juillers, Saint-Pierre-de-Juillers, Villemorin, Villiers-Couture, Vinax.	Saint-Jean d'Angély	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois	14h	16h
		Judi	9h30	11h30 12h30
		Vendredi	14h	16h 17h30
	Aulnay-de-Saintonge	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois	14h	16h
		Mercredi	14h	16h
Néré	Vendredi	14h	16h 17h30	

(1) Minimum de 3 kms entre votre domicile et le lieu de dépose.

Qu'est-ce que c'est ?
TaxiMouettes est un service qui vous permet de rejoindre votre chef-lieu de canton ou le chef-lieu de votre arrondissement pour faire votre marché, accéder aux permanences locales des services publics ou sociaux ou voir des amis. Le service fonctionne sur réservation et selon un programme d'horaires et de destinations prédéfini (voir ci-contre).

Combien ça coûte ?
Tarifs valables du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

	Tout public	Moins de 26 ans	Tarifs Solidarité Transport *
Aller simple	2,40 €		1€
Pass journée	4,60 €	3,60 €	1,50 €

* Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport émise par le Conseil général de la Charente Maritime : informations au 05 46 31 75 13

N°Azur 0 811 36 17 17
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

www.lesmouettes-transports.com

RÉSEAU DE TRANSPORTS DE LA CHARENTE-MARITIME

Keolis Charente-Maritime

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bredoire@mairie17.com

Site Internet : stmandesurbredoire.free.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 h à 18 h sur RDV

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 350€

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans accompagnés d'un adulte)

Associations hors commune : 50 €

Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation

Etat des lieux effectué par Mme TOKARSKY Cynthia, employée à l'entretien des locaux communaux.

LOCATION GITES

	GITES 4 PERSONNES GITES 2 ET 3	GITE 6 PERSONNES GITE 1
La nuit	40 €	60 €
Quatre nuits	120 € (2 WE)	160 € (2 WE)
Le week-end	60 €	80 €
La semaine	150 €	200 €
Ménage	30 €	30 €
3 semaines	250 € avec ménage	300€ avec ménage
Arrhes	30%	30%

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2013
SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Dépenses d'équipement	19 900.00	Recettes d'équipement	9 300.00
Dépenses financières	25 870.00	Recettes financières	101 551.70
Opérations d'ordre	796.16	Opérations d'ordre	31 666.16
Solde déficit reporté		Solde excédent reporté	252 145.94
Reste à réaliser	415 097.64	Restes à réaliser	67 000.00
TOTAL	461 663.80	TOTAL	461 663.80

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Charges caractère général	101 800.44	Produits des services	6 400.00
Charges de personnel	54 860.00	Impôts et taxes	67 243.00
Autres charges de gestion	15 430.00	Dotations Subventions	79 236.00
Charges financières	16 400.00	Autres produits	45 000.00
Virt section investissement	30 870.00	Excédent antérieur	24 528.44
Reverst TAXE PRFOF	3 047.00		
TOTAL	222 407.44	TOTAL	222 407.44

TAUX D'IMPOSITION (après réforme fiscale sur la taxe professionnelle)

(Part communale)

Taxe habitation.....8.96%

Foncier bâti.....6.69%

Foncier non bâti.....24.33%

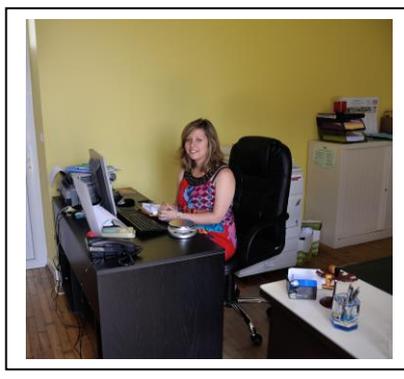
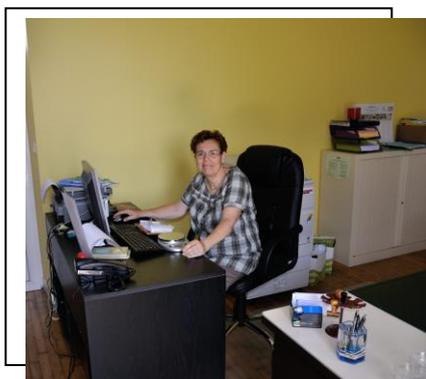
CFE (contribution foncière des entreprises 12.77%

PERSONNEL du nouveau !

Nous somme heureux d'accueillir Sandra GUILLET notre nouvelle secrétaire, Cynthia TOKARSKY depuis 2012 assure la gestion des gîtes et l'entretien des locaux.

Pour 2014 le Conseil Municipal a décidé de signer un contrat d'avenir à mi-temps avec la Commune de La Villedieu. Yoann CONNAN a été recruté pour assurer les fonctions d'agent d'entretien à partir du 1^{er} janvier pour une durée de 3 ans renouvelable tous les ans.

Bienvenus aux jeunes ! Et bon courage !!



ÉLECTIONS MUNICIPALES des 23 et 30 MARS 2014

Ce qui change dans notre commune !

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Le mode de scrutin ne change pas. Les suffrages sont toujours décomptés individuellement par candidat (et non par liste) et il n'y a pas de parité homme/femme imposée. Vous pouvez toujours panacher ou rayer le nom d'un candidat.

Les nouveautés :

Si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas candidate, c'est-à-dire qui n'a pas déclaré dans les délais (du 24 février au 06 mars) sa candidature à la Préfecture, ce nom ne sera pas comptabilisé.

Le jour du scrutin, pour voter, vous devrez obligatoirement être muni d'un titre d'identité, en plus de la carte électorale.

Une fois élu, le conseil municipal élit le maire et les adjoints.

C'est le tableau du conseil municipal (maire, puis adjoints, puis conseillers municipaux) qui fixe l'ordre de désignation des représentants de la commune au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes dont fait partie la commune.

Des précisions seront apportées ultérieurement

INTERCOMMUNALITÉ

Au 1^{er} janvier 2014 , 7 Communautés de Communes(Aulnay, Loulay, Matha, Tonnay Boutonne, Saint Savinien, St Jean D'Angély , St Hilaire) vont se regrouper pour ne former qu'une seule CDC (la communauté de communes des Vals de Saintonge). Le Conseil Communautaire formé de 143 délégués votera un Président et des Vices Présidents pour la période transitoire du 1^{er} janvier au renouvellement des conseillers municipaux en mars 2014 . Les conseillers communautaires pour la commune de St Mandé sont :

- Annie PEROCHON, délégué titulaire
- Jean Louis BOULBÈS, délégué suppléant

L'INTERCOMMUNALITÉ

LE TERRITOIRE DES VALS DE SAINTONGE DEMAIN, UNE SEULE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2014, votre commune fera partie de la Communauté de communes des Vals de Saintonge. En effet, les 7 communautés de communes du bassin de vie de Saint-Jean d'Angély se regroupent pour constituer une seule et même Communauté de communes.

LES ENJEUX STRATÉGIQUES



Quatre enjeux majeurs se dessinent pour la politique territoriale de demain :

- Être un **territoire actif économiquement**, générateur d'emplois et de richesse,
- Structurer un réseau de **services à la population adapté** au cadre et aux enjeux de vie des habitants du territoire,
- Créer les conditions de solidarité entre les communes en implantant des équipements structurants et des services de proximité sur l'ensemble du territoire,
- Lancer des projets ambitieux.

DES SERVICES À LA POPULATION RENFORCÉS



Parmi les grandes compétences qu'elle devra gérer, citons le développement économique et touristique, l'aménagement du territoire, la politique enfance-jeunesse, les écoles, la gestion des équipements aquatiques, la mise en valeur du patrimoine et l'animation culturelle...

La création de la Communauté de communes des Vals de Saintonge

renforcera la solidarité territoriale et **permettra d'apporter aux habitants une véritable offre de services étoffée et structurée.**

Les services autour de l'accueil des tout-petits, des enfants et des jeunes, RAM, crèches, centres de loisirs, Bureau information jeunesse constitueront une importante offre pour les familles du territoire.



PORTRAIT

Communauté de communes des
VALS DE SAINTONGE

- Dénomination : Communauté de communes des Vals de Saintonge
- Siège administratif : 55 rue Michel Texier - Saint-Jean d'Angély
- Date de création : 1^{er} janvier 2014
- Nombre de Communes : 112
- Nombre d'habitants : 54 521 habitants soit 36 habitants au Km² (en moyenne)
- Superficie : 1 496,9 Km²
- Mail : info@cdcvalsdesaintonge.fr, Tél. 05 46 33 24 77

Le nouveau logo

Communauté de communes des
VALS DE SAINTONGE

Où EN SONT LES PROJETS ?

MUSEE 2^{ème} tranche

La restauration du bâtiment Mirande est terminée.

Montant total des travaux : 86 061.73€ TTC

Les Compagnons de Castellane de Cognac pour le gros œuvre 45840.64€

L'entreprise BONNAUD de Matha pour la peinture 295.21€

L'entreprise JEANNEAU-CARDINAL de Pons pour la Charpente et la Menuiserie 9 925.88€.

Les subventions : Région : 25 000€

Département : 22 000€

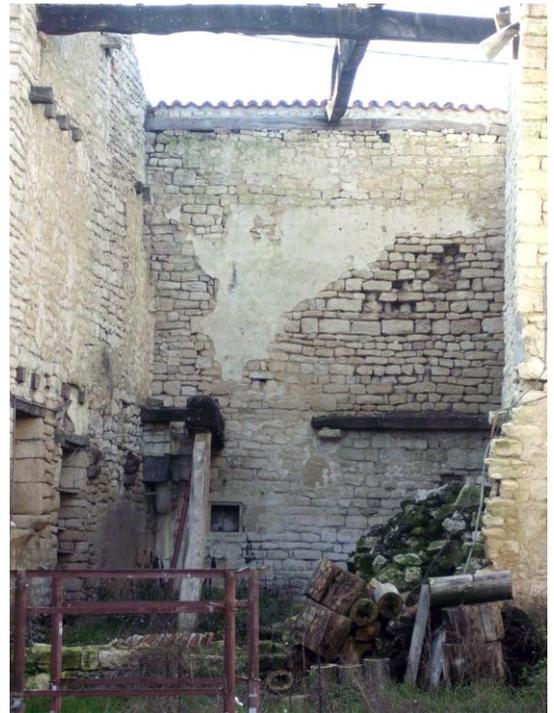


*Les donateurs du bénitier
M. et Mme MINET*

MUSÉE 3ème tranche

Lors de l'intervention de l'Entreprise « Les Compagnons de Castellane » sur le mur mitoyen avec la propriété MARSHALL (parcelle D 400), il s'est avéré que ce mur était en très mauvais état et menaçait de s'effondrer.

Par ailleurs une partie de la cheminée est située sur la propriété MARSHALL. La commune a fait l'acquisition d'une partie de la parcelle D400 soit environ 35m².



Nous allons demander de nouveaux devis à l'architecte qui a suivi le chantier du musée pour aménager la partie que nous venons d'acquérir.

Nous avons commencé à aménager « la maison du souvenir ». Merci pour tous les dons. Nous aimerions y reproduire une maison charentaise avec les meubles et accessoires anciens. Si vous avez des idées ou des objets vous pouvez les déposer.

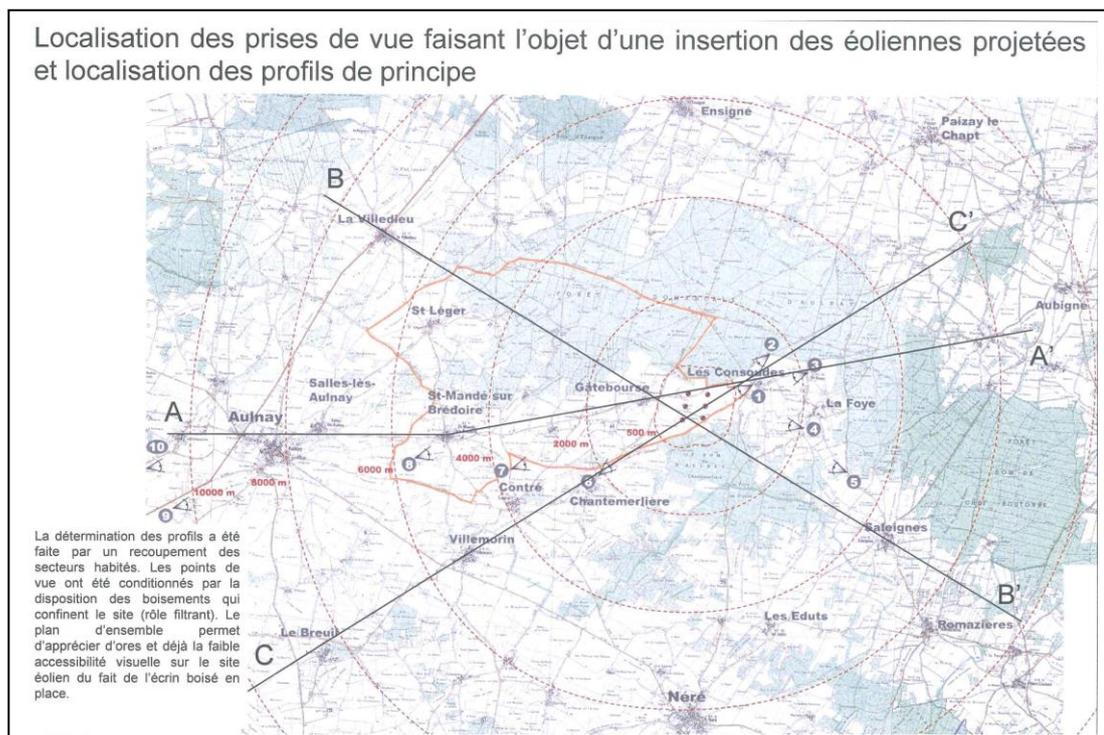
Pour les visites les clés sont à prendre :

- à la mairie
- chez Mme GRIFFAULT Andrée
- Chez Mme BOULBES Georgette

Merci à ces personnes pour leur aide.

PROJET ÉOLIEN

*Le projet éolien va devenir une réalité. Les travaux de bornage sont en cours et les travaux d'installation commenceront en février 2014. Le parc est situé à l'Est de la Commune, au lieu dit les Sablières (Château d'eau de Gâtebourse). Les travaux seront réalisés par la Société P et T technologie
Une haie bocagère sera plantée en 2014 sur la D 222 pour faire des « corridors boisés »*



LE LIZOT

Afin que ce camping redémarre dans les meilleures conditions, l'exploitation sera confiée à un professionnel .Par délibération du 09 janvier 2013, le Conseil a accepté l'offre de gérance de M. BRAZ Lionel.

. Par délibération du /25/06/2013, le Conseil a décidé de céder à M. Lionel BRAZ sous forme de « vente avec clause de réserve de propriété », l'ensemble des immeubles constituant l'assise du camping . L'acte sera établi et signé devant notaire.

Les Conditions de vente sont les suivantes :

- *une somme mensuelle de 100 € pendant une période de 12 mois*
- *une somme mensuelle de 2400€ à compter du 13 ème mois et ce jusqu'au cent –dix neuvième mois*
- *le solde du prix payable le cent vingtième mois.*



Vue de l'accueil du SPA et du restaurant
Logement de fonction au fond



Vue sur la future salle de restaurant

Et vue sur l'avenir !!!!



VOIRIE : solidarité

Les « forçats » des chemins blancs se sont Retrouvés le 5 avril et le 25 mai afin de réparer les chemins. Conseillers, Chasseurs, Agriculteurs tous bénévoles, ont remis à l'ordre du jour, une pratique de l'ancien temps (les prestations).



Un grand Merci à tous pour ce travail.....
Et à l'année prochaine.... ?



Merci à nos dévouées cantinières municipales !



Voirie :Rue des Chaumes

Les travaux de voirie ont été réalisés à St Léger par l'entreprise MAISSANT pour un coût de 9426.50€
Subvention du Département de : 1750 €



Carrefour Les Portes- Guetteport : travaux réalisés par l'entreprise MAISSANT' pour un montant de 6801€. Les travaux route de la forêt et route d'Aulnay à St Léger pour pose de buses , caniveaux, regards...qui étaient prévus au budget 2013 pour un montant de 2536.83 € n'ont pas été réalisés en temps voulu, ils seront donc reportés sur 2014.

HALTE JACQUAIRE

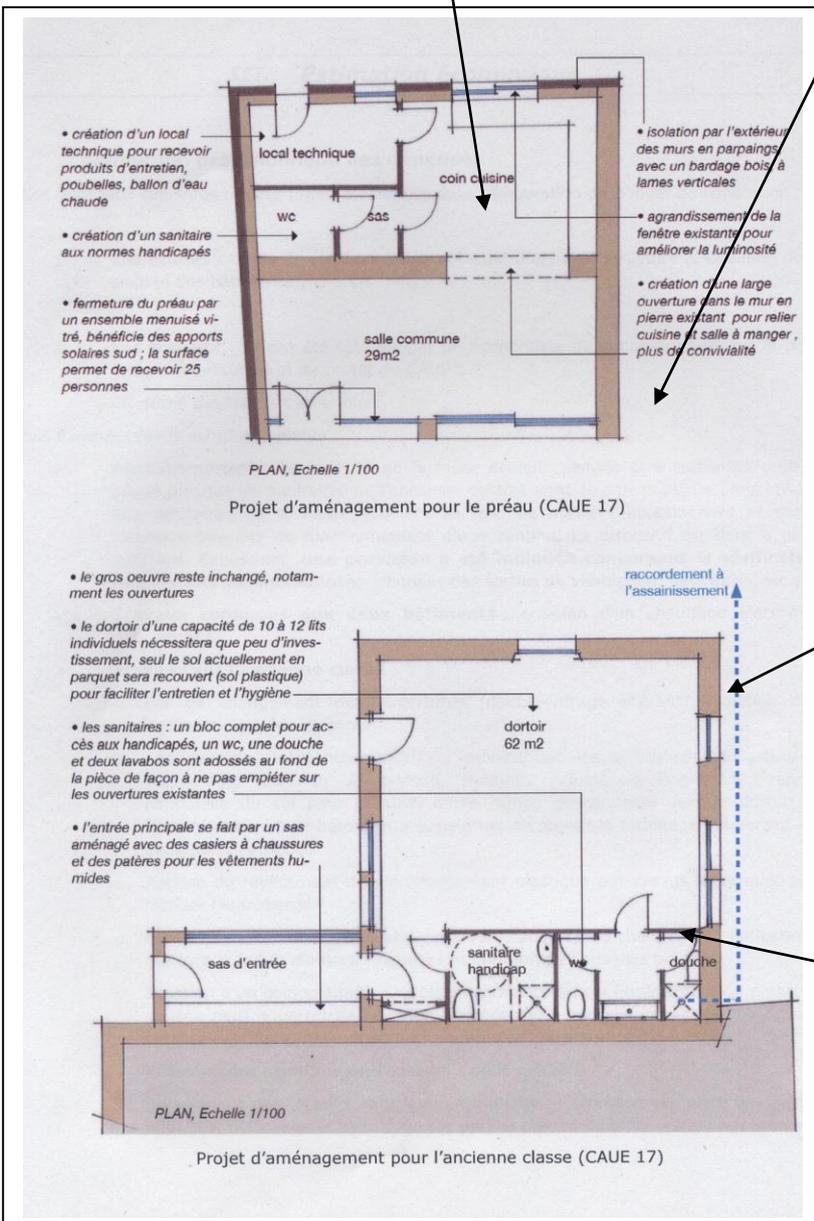
Etude préalable à l'aménagement d'une Halte Jacquaire dans les locaux de l'ancienne école, réalisée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) le 5 avril 2013.

Dans sa séance du 6 mai 2013, le Conseil décide de réaliser l'étude de faisabilité technique et économique réalisée par la SEMDAS le 27 septembre 2013.

Dépenses prévisionnelles : 230 000 € HT

Subventions potentielles : 104 742 €

Reste à la charge de la Commune : 125 258 €



Au vu du coût global de l'opération et des investissements actuellement en cours, le Conseil décide de reporter ce projet ultérieurement et de réfléchir à un autre projet qui pourrait se faire sur ce site.



Retraite Française

Samedi 20 juillet les St Mandéens se sont réunis à l'occasion du départ en retraite de leur secrétaire : Françoise GUERET.

Françoise est arrivée le 1^{er} janvier 1976 à St Mandé.

Denis CHAPACOU , Maire de l'époque, a relaté avec précision les années passées sous son mandat et ceux de Marcel FAJOUX et Pierre CONAN.

La Commune a remercié Françoise pour tous les dossiers qu'elle a traités avec passion, discrétion, et dévouement !

C'est ensuite avec une vidéo (lip dub), improvisée par les membres du Conseil Municipal et ses collègues, que la carrière de Françoise a été retracée pour le plaisir de tous !!!

Un lâcher de pigeons...et le verre de l'amitié ont clôturé cet après midi rempli d'émotions !!!

Après avoir fait lâcher les pigeons, Françoise va pouvoir à son tour s'envoler en montgolfière grâce au cadeau de la Commune !

Merci Françoise



au revoir Mesdames !



Cérémonie officielle de départ...

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

FOYER RURAL ET ACCA

RANDONNÉE du 27 avril



Chapeau,
Les filles aux pluches !!!!

Lundi...des patates
Mardi...des patates
Et au Lizot, le samedi.....
.....des patates aussi



Mise au point ...
.....avant le coup de feu



Fin prêt ?
Ou Faim prêt ?



Ravitaillement mérité des organisateurs



Cor à cor !!!
On ne s'en lasse pas !

VOYAGE EN DORDOGNE



En balade, dans les bois de Mazeyrolles...



Et moi alors ?
Je fais tout le
boulot et j'ai soif !



...un verre à la main !





*Repas Périgourdin en
musique*

L'après-midi, visite de la cité médiévale de Montpazier



Après une journées très arrosée,
retour à St Mandé.....



Encore à table !!!!

ACTIVITES

LES MERCREDIS DE ST MANDE

*Malheureusement faute de joueurs les mercredis de St Mandé n'existent plus !
Merci à toutes les personnes qui ont animé ces après midi jeux.*

La salle des fêtes reste ouverte à tous ceux qui aimeraient animer des moments de loisirs .

THEATRE : Nous somme heureux d'accueillir la troupe de théâtre « les potes à trac » de l'association AVEC d'Aulnay.

MARCHE NORDIQUE : la création d'une section marche nordique sur St Mandé est à l'étude ; Si vous êtes interressés , n'hésitez pas à vous faire connaître .

NOËL



Merci à tous enfants mamies et mamans pour ce moment fort de d'échange !



ÉVÈNEMENTS

GALETTE :



Une après-midi détente qui a mis à l'honneur les chanteurs de la commune ...et d'ailleurs



La Clé des Champs
Et son chef de chœur



Nos artistes « locaux »



LE PRINTEMPS DES POETES

Cette année, c'est la Commune de Néré qui reçoit les 24 communes du canton d'Aulnay associées pour participer à la 4^{ème} édition du printemps des poètes .Sous le thème « Enfances ».



La prestation de Saint Mandé



Recto..verso



Les lavandières



*La valeur des poètes
n'attend pas le
nombre des années !!!*



8 MAI



Ce jour de célébration a réuni une belle troupe de musiciens et de jeunes qui n'oublent pas l'héritage des anciens



Cérémonie suivie de la visite de notre musée dont les travaux sont maintenant terminés



COURSE CYCLISTE 14 JUILLET

Depuis 2 années nous recevons le tour cycliste d'Aulnay dans notre Commune.



LES POMPIERS



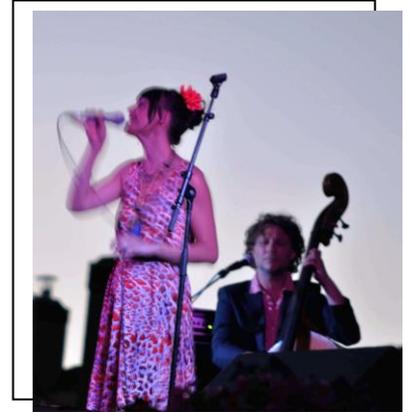
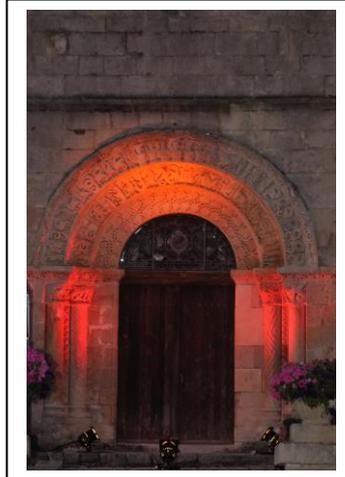
Exercice de désincarcération réalisé par les pompiers bénévoles d'Aulnay-Néré. Merci pour leur dévouement et leur courage.



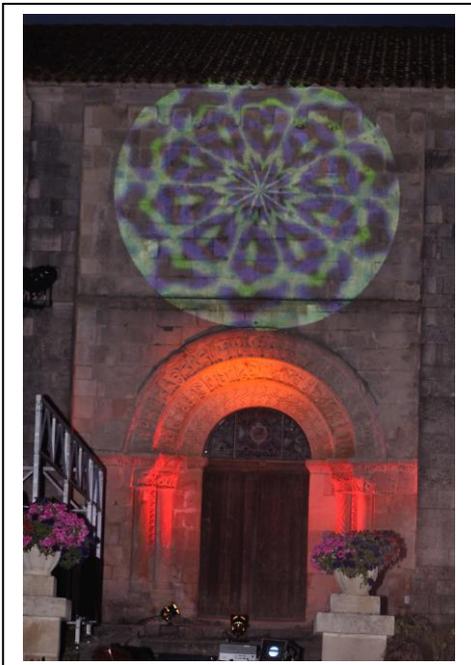
NUITS ROMANES



*Petite visite du musée,
commentée par
Jacqueline FORTIN,
guide conférencière*



*La compagnie
Transbal
Express vous
invite à
voyager*



...en dansant !



*Mise en lumière et sono
réalisées par K 3 Production
et Sonomix
Originale et Magnifique*



REPAS COMMUNAL



*Retrouvailles
des enfants de
Saint Mandé*



Découverte ou redécouverte du site du Lizot



Visite guidée par le Gérant



On s'adapte au camping !!

*Animation locale en famille
Didier GERARD et ses enfants*

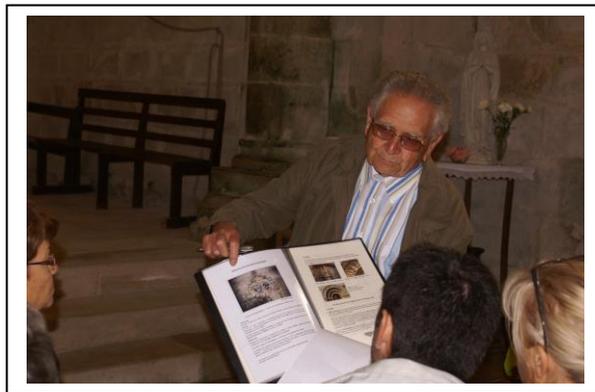


**B
R
A
V
O**



La parole aux passionnés de St Mandé

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Notre patrimoine est à l'honneur grâce à notre Guide conférencier à nous !



HISTOIRE



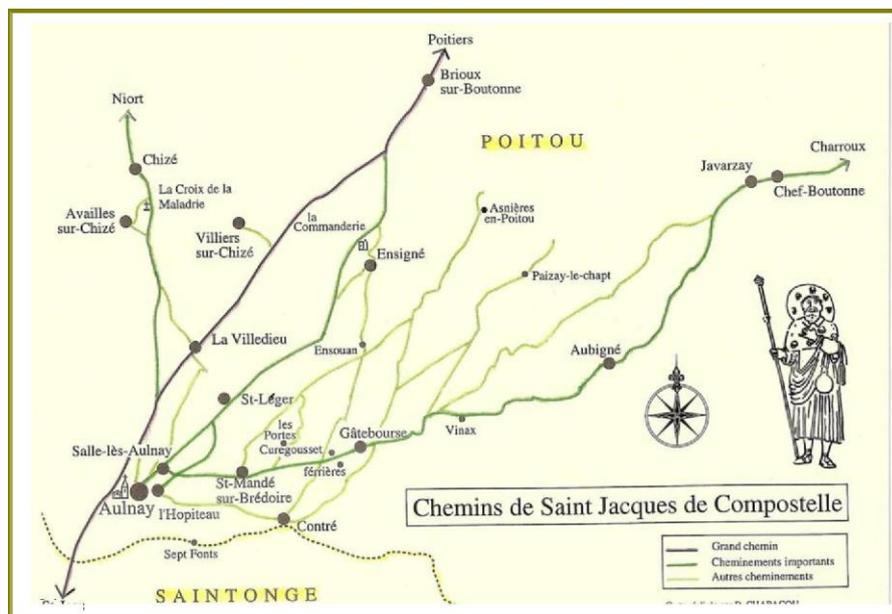
CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Aimery Picaud, le moine poitevin, auteur vers 1139, du « *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle* », nous fait connaître qu'il y a quatre grands chemins menant à St. Jacques de Compostelle, l'un de ceux-ci passant par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et la ville de Bordeaux.

D'autre part, il nous informe des différentes qualités du Poitou et de ses habitants : « *Après Tours, l'on trouve le pays poitevin fertile, excellent et plein de toutes félicités. Les Poitevins sont des gens vigoureux et de bons guerriers, habiles au maniement des arcs, des flèches et des lances à la guerre, courageux sur le front de bataille, très rapides à la course, élégants dans leur façon de se vêtir, beaux de visages, spirituels, très généreux, larges dans l'hospitalité. Puis on trouve le pays saintongeais* ».

D'après le « *Mémoire sur la Généralité de La Rochelle* », publié en 1698, « *La Saintonge est recommandable par l'abondance de ses blés, de ses vins et par la bonté de son sel ; elle a aussi toutes sortes de fruits. Ses habitants sont propres pour les lettres, la guerre et le commerce. Il y a plusieurs familles considérables dans cette province. César et les autres anciens ont parlé de l'absinthe de Saintonge (romarin) qu'on y trouve encore en abondance* ».

Avant d'atteindre « *le pays Saintongeais* », les pèlerins devaient traverser le massif forestier d'Aulnay. Nous allons suivre les dernières lieues en Poitou, de ce « *Grand Chemin* », ainsi que des nombreux cheminements empruntés par les « *jacobipètes* » se rendant vers « *Monsieur Saint Jacques* ».



Différents éléments pouvaient être pris en considération quant à ces cheminements : provenance des pèlerins ; établissements religieux ou hospitaliers ; itinéraire semblant plus sûr ; événements locaux pouvant présenter un danger ; difficulté de passage, pont, gué, etc...

Alors que le nord du massif forestier était ceinturé d'établissements religieux et hospitaliers, le midi de ce même massif se trouvait à partir de la fin du XIIe siècle « *couvert d'un blanc manteau d'églises* »

Lieux de passage.

BRIOUX



Porte St. Jacques.

Point de regroupement et de franchissement de la Boutonne, Brioux pouvait accueillir les pèlerins à l'aumônerie Saint-Léonard.

Sept *hostelleries* y existaient encore au XVIII^e siècle, dont « *La Croix Blanche* » près de l'église et « *Le Cheval Blanc* » avec des écuries pouvant accueillir cent chevaux.

L'église romane Saint-Laurent, incendiée pendant les guerres de religion, malgré plusieurs remises en état, dut être reconstruite en 1902.

VILLIERS-SUR-CHIZE

À proximité du Grand Chemin, le prieuré Notre-Dame relevait de l'abbaye de St. Jean d'Angély. Son église, en ruines, nous présente encore de magnifiques décors sculptés.

LA VILLEDIEU

Anciennement *La Ville Dieu d'Aunay*, cette paroisse desservie par les religieux carmes d'*Aunay*, dépendait pour la justice de la commanderie d'Ensigné. Son église était située à l'emplacement de la mairie et en partie sur la route D. 950. Dédiée à sainte Magdelaine, l'église actuelle date de la fin du XIX^e siècle (1877-1878).

CHIZÉ

Châtellenie importante. Son château fut repris par Du Guesclin en 1373. Au cours des siècles, Chizé a vu le passage de plusieurs hôtes royaux, parmi lesquels François 1^{er} qui y séjourna, et Henri IV qui vint y chasser. Les pèlerins venant de Niort pouvaient être accueillis à l'aumônerie Saint-Jacques avant de rejoindre La Villedieu, ou Aulnay directement.

AVAILLES-SUR-CHIZÉ

Le prieuré, placé sous le double vocable de saint Eutrope et saint Martin, possédait une maladrerie transformée ultérieurement en aumônerie. De passage à Chizé en 1621, Louis XIII se rendit à Availles, à « *la Croix de la Maladrerie* » où il toucha les nombreux scrofuleux accourus des alentours : « *Le roi te touche, Dieu te guérit* ».

ENSIGNÉ

LA COMMANDERIE



Sur le chemin rejoignant directement depuis Brioux, L'Hopiteau, Salles ou Aulnay par Saint-Léger, cette puissante commanderie, fut fondée vers 1130 par Hugues de Payns, premier Grand Maître de l'ordre du Temple. Suite à la suppression de cet ordre en 1312, elle fut transférée aux Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem

Le prieuré d'Ensouan .

Ce petit prieuré, dépendait de l'abbaye de Fontduoue.

ASNIERES

Le prieuré de l'ordre de saint Augustin qui s'y trouvait, dépendait de l'abbaye de Celles. Son église était placée sous le vocable de saint Martin.

CHEF-BOUTONNE

Ancienne baronnie dont les vicomtes d'*Aunay* furent les seigneurs pendant plusieurs siècles. Ultérieurement, le marquisat de Chef-Boutonne relevait directement de la couronne.

JAVARZAY

Ancien domaine mérovingien où Clotaire 1^{er} rencontra l'ermite Junien en 559. Ce dernier devint le saint patron des paysans du Poitou. Lieu de pèlerinage très fréquenté. Sous le vocable de saint Chartier, dont la statue était vénérée, l'église romane du XII^e siècle possédait plus de cent reliques



PAIZAY-LE-CHAPT

Son église dédiée à saint Maixent, dépendait de l'abbaye de Celles, ainsi que le prieuré cure de l'ordre de saint Augustin.

AUBIGNE

Le prieuré Saint-Cybard qui s'y trouvait fut fondé par Kadelon, vicomte d'Aunay. Annexe de Vinax, l'église d'Aubigné, dépendait de l'abbaye de Montierneuf.

A Bret, la commanderie d'Ensigné possédait une « mézon » où vivaient 7 personnes en 1313.

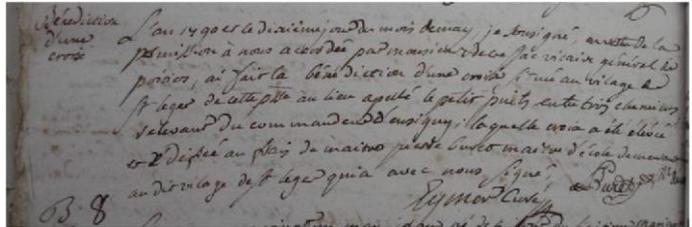
Saint-Léger :

Dépendant de la paroisse St. Brice, alias St. Mandé ; ce village situé sur le cheminement de la commanderie d'Ensigné à L'Hopiteau, Salles ou Aulnay, possédait une chapelle et un hôpital.



Bénitier de la chapelle. Vers le XIV^e siècle

Bénédiction d'une croix, en 1790, avec l'autorisation de l'évêque de Poitiers



SAINT-MANDÉ



Ancienne paroisse Saint-Brice. Succédant à un établissement religieux antérieur, l'église dédiée à saint Brice, date du XII^e siècle

Portail sud de l'église St. Brice.



Monnaies d'or espagnoles découvertes à St. Mandé



Les Portes : le logis seigneurial possédait une chapelle.

Hôtellerie et auberge se trouvaient à *Gâtebourse* et à *Curregousset*.

Ferrières : ce magnifique *linteau sculpté*, se trouve en réemploi à la fenêtre d'un bâtiment en bordure d'une rue du village.



CONTRÉ

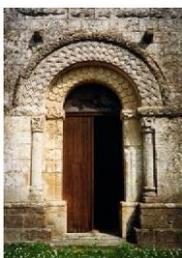
Sous le vocable de saint Bernard, l'église romane du XII^e siècle fut fortifiée. Un logis seigneurial important s'y trouvait attenant.

Portail sud de l'église St. Bernard.



VINAX

L'église N. D. de la Nativité, à proximité immédiate de la forêt. Lieu propice à la halte des pèlerins.



SALLES

Les pèlerins venant de traverser le massif forestier pouvaient arriver à Aulnay en passant par la paroisse de Salles. Son église N. D. de la Nativité date du XII^e siècle. Une chapelle seigneuriale voûtée sur croisée d'ogives lui a été adjointe au XV^e.

Portail ouest de l'église N.D de la Nativité

Cuve baptismale romane du XII^e siècle



AULNAY

Le bourg d'Aunay possédait plusieurs établissements religieux et hospitaliers : l'**Hopiteau** au quartier du même nom ; l'**aumônerie Saint-Martin** (ancienne rue du Pont Saint-Martin, actuellement rue des Portes) ; le **couvent des Carmes** (rue des Carmes) ; l'**hôpital** (ancienne rue de l'hôpital, actuellement partie ouest de la rue Bourgogne). Le prieuré de **Sept Fonts**, proche d'Aunay.

Au XVe siècle, Aunay se trouve mentionné dans les « *Itinéraires de Bruges* ». Dernière étape en Poitou sur le Grand chemin et à l'aboutissement de plusieurs cheminements importants, Aunay représentait comme Melle et Brioux, un lieu de regroupement pour les nombreux pèlerins allaient tout de suite se trouver en Saintonge, dès le franchissement du ruisseau la Saudrenne.

De Tours vers Sanctum Jacobum per Bordeaux	De Tours vers Saint Jacques par Bordeaux
Sainte Catherine de Fierbois .vi.	Sainte Catherine de Fierbois
Sainte Maure .i.	Sainte Maure
Châtellerault .vii.	Châtellerault
Poitiers .viii.	Poitiers
Comitatus castro Lusignan .v.	Lusignan
Melle .vi.	Melle
Aunay .vii.	Aunay
Saint Jean d'Angély .viii.	Saint Jean d'Angély
Saintes .ix.	Saintes

Extrait des « *Itinéraires de Bruges* »

ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-LA-TOUR



Édifice aux proportions parfaites ; véritable « *livre de pierre* », empreint d'une grande symbolique mathématique et d'une exceptionnelle richesse iconographique, c'est l'une des plus belles églises romanes de France.

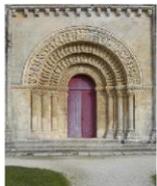
Classée **MONUMENT HISTORIQUE** en 1840

Inscrite au Patrimoine mondial par l'**UNESCO**, dans le cadre des **CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE EN France**, en 1998.

Édifiée au XIIe siècle, à proximité des vestiges d'un grand temple gallo-romain de tradition celtique, elle succède à une église primitive qui dépendait de St. Martial de Limoges, avant d'avoir été cédée vers 1045 aux Bénédictins de Poitiers, qui en firent ultérieurement donation au Chapitre de la Cathédrale entre 1117 et 1122.

La croix hosannière

Datant du XVe siècle, elle représente quatre statues d'apôtres : saint Jean au nord ; saint Pierre à l'ouest ; saint Paul au sud ; saint Jacques le Majeur à l'est, face à l'église.



Portail sud de l'église.



Façade occidentale et croix hosannière

PAILLÉ En laissant Aunay, c'était la première paroisse de Saintonge, traversée par les pèlerins.



Halte jacquaire d'Aunay



Église St. Georges XIIe siècle



Nef et partie de la chapelle seigneuriale du XVe siècle

Les vieux de la vieille

THEATRE

La troupe des « potes à trac » nous a fait la primeur de leur pièce : pour leur avoir prêté la salle et leur permettre de répéter au chaud : un grand moment de rire et de détente !



*Moi, j'essuie les verres,
au fond du café.....*



*Boire et reboire.....
Et Potes à Trac !!*



DANS LE TEMPS

Grâce à deux passionnés de vieilles bobines ...et leur travail remarquable, nous avons pu vivre au temps de notre village il y a 60 ans ! que de bonheur, d'émotion et de communion pour cette belle assemblée venue très nombreuse ce dimanche après midi 20 octobre ! Merci à Daniel GACHIGNAT et Rémi DUBREUIL



L'émotion se trouve des 2 côtés de la caméra !



Les frères « vieilles mécaniques » commentent
La nouvelle génération « scotchée »



Aux z'urnes

Mounologue électoral

(Aux conseillers de nout coumune, qui sont treize à la douzaine)

Eh oui, y a six ans que l'sont là,
Nos houn's d'esprit à la Mairie,
Six ans qu'y les avant mis là,
Le temps pass'... Dame, o l'est la vie.
Mais o l'a teurjhous ben marché,
Y'en aviant mis dau vieux, dau jhènes,
Douze, et pis un peur d'sus l'marché,
Coum, les z'ufs, treize à la douzaine.
L'disant qu'o faut les rempiaça,
Moué y trouvait qu'o l'allait d'même,
Enfin avoure o faut vota,
Bé que v'lez-vous puisqu'o l'est d'même.

Aux z'urnes, aux z'urnes, citouèyens,
Votez teurtous, mais votez ben !

Dau liste, o y en-a dans dau couins,
C'qu'on peut app'la un' bell' gueurouaie,
Tell'ment mais tell'ment fi d'taupin,
Qu'o l'est quasiment la pagaille.
O n'a dau bian's, et dau pijheauds,
Dau ros's, dau nègr's, dau z'écarlates,
Dau séfiots, puis dau radicaux,
Dau reupeufes, dau emerpattes,
Le s'baptisant indépendants,
A dau temps pasqu'o l'est la mode,
O tint l'équilibre au mitan,
O l'est l'indiquette à la mode.

Aux z'urnes, aux z'urnes, citouèyens,
Votez teurtous, mais votez ben !

Dans les grand's vill's, coume à Paris,
Y a déjà-t-un moument qu'o r'mue,
Y a dau combin's et dau paris,
O tire à dia, o tire à hue.
Mosiour l'Ministre y tint tout pien,
Mais l'député veudrait la piace,
L'électeur y comprend pus ren,

Tout's thiès thusin's hé bé ! o l'vâsse.
Bé ché nous, sapré nom de nom,
O y a tout pien moins d'arrivistes,
L'Maire on l'appel' peur son p'tit nom
Et tout l'minde est su la mêm' liste.

Aux z'urnes, aux z'urnes, citouèyens,
Votez teurtous, mais votez ben !

Mais o l'est l'jhour d'mett' son bull'tin,
Là y vous dit qu'o m'met en jhouasse,
A midi o passe à pien ch'min,
L'grand cot à la sorti' d'la masse.
La peur' vieill' qui vouet pus trop ben,
Et pis qui trouv' pas ses lunettes,
L'vieux qu'a pouet d'envelop' sous la main,
Sa list' tout' prêt' dans sa casquette,
L'maitr' d'école et pis soun adjoint,
L'cantonnier, l'gard', la boulanghère,
L'facteur, l'thiuré, le sacristain,
La chefess' de gar', l'épicière.

Aux z'urnes, aux z'urnes, citouèyens,
Votez teurtous, mais votez ben !

Be mes enfants, écoutez ben :
Moué qu'y sé tout l'temps su la route,
L'vingt six y rêch'trai dans mon couin,
Peur vota sûr'ment, y'a pas d'doute.
Oui mais peur faire aut' chous' pardi,
Pasque mon frère est en boun' piace,
Et y l'y ai dit d'mêm' tout châtit :
« Y t'attends au café d'la piace,
Et si tu pass's, ben sûr qu'tu rechtes
Tu pay's à bouère et y s'rons là ;
S'tu pass's pas, y arrous'rons ta veste,
Tu s'ras teurjhous bézé, mon gars ».

Aux z'urnes, aux z'urnes, citouèyens,
Votez teurtous, mais votez ben !

Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

*PEROCHON Annie
QUERET Françoise*

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>